

SECTION DE VENDÉE

Déclaration liminaire CAP locale Evaluation 2015 – gestion 2014

Monsieur le président,

Nous ne pouvons ouvrir cette CAP sans analyser le contexte général.

Sous couvert du dérapage de la dette et de la maîtrise des déficits publics, les politiques d'austérité mises en place par le gouvernement démontrent leurs limites et bien plus encore, contribuent à affaiblir la croissance et à augmenter de manière inexorable le taux de chômage.

En privilégiant uniquement l'offre au détriment de la demande, ce gouvernement ne prend pas en compte les attentes des citoyens concernant entre autre leur pouvoir d'achat. Celui-ci ne cesse de se dégrader au fil des ans.

La crise économique et celle des institutions ont créé une perte de repères et le décrochage des citoyens envers les choix effectués par un gouvernement sourd face aux alertes des électeurs. Depuis plusieurs mois la colère s'est installée.

A la DGFIP, la mise en œuvre de la revue des missions et les orientations nées de la démarche stratégique ont des impacts forts sur nos missions, nos structures et nos emplois.

Depuis plus de 10 ans notre administration a été placée sous les fourches caudines d'une machine à broyer le Service Public et les fonctionnaires.

S'ajoutant aux suppressions massives d'emplois, plus de 30000, les vacances d'emplois passées sous silence par la direction générale altèrent la qualité de nos missions et du service rendu aux usagers.

Le constat est affligeant :

- Une charge de travail qui ne cesse de croître.
- Un service qui fait pression sur la qualité des missions faute de moyens.
- Une complexité fiscale qui demande une forte technicité, technicité qui n'est plus reconnue par notre propre administration.

Le manque de moyens frappe tous les services, toutes les missions.

Les tensions sont de plus en plus vives dans les services d'accueil en raison des difficultés vécues par les usagers victime de la crise. Comment répondre à l'affluence lorsque l'on a perdu depuis 2002 21 % des effectifs et que le nombre de trésoreries de proximité est passé de 4000 en 2000 à moins de 2600 aujourd'hui.

Pour les contribuables, cette situation se traduit par des délais d'attente de plus en plus longs aux guichets et par une moindre disponibilité des agents. Pour ces derniers, la pression est énorme : il s'agit de recevoir un public nombreux en peu de temps et à faire face à leurs autres missions.

Devant cette situation, les pouvoirs publics (qui continuent de prôner les suppressions d'emplois et les fermetures de trésoreries) s'orientent vers un accueil dématérialisé au lieu de renforcer l'accueil physique. Ils souhaitent généraliser des centres de contacts téléphoniques et contraindre les contribuables à utiliser les démarches internet.

Pour **Solidaires Finances Publiques** cette casse de la DGFIP doit cesser immédiatement.

Solidaires Finances Publiques exige l'arrêt des suppressions d'emplois et qu'un plan de recrutement à la hauteur des enjeux soit rapidement mis en œuvre.

Dans les services en charge du contrôle, le manque d'effectifs, pour une sphère qui n'est plus sacralisée engendre une lutte contre la fraude moins efficace.

La fraude fiscale représente un manque à gagner annuel de 60 à 80 milliards d'euros en France.

Ce montant équivaut au déficit budgétaire de l'Etat.

La fraude est jugée à juste titre insupportable par les citoyens : elle creuse les déficits publics, son coût est de facto reporté sur l'ensemble des contribuables via les hausses d'impôts, elle fausse la concurrence et déséquilibre injustement la répartition des richesses.

Pour **Solidaires Finances Publiques** toute la chaîne du contrôle fiscal doit être renforcée tant en moyens humains que législatif. Cette chaîne prend sa source dans les services de gestion qui jouent un rôle essentiel dans le suivi des dossiers jusqu'au service chargé du recouvrement.

En ce qui concerne les trésoreries : le réseau que nous connaissons encore actuellement est remis en cause par la démarche stratégique. Sa mise en œuvre faisant disparaître les unes après les autres nos trésoreries locales qui accueillent les publics et travaillent en partenariat constant avec les collectivités locales.

Le nombre de fermetures de trésorerie est exponentiel et marque la volonté délibérée du désengagement de l'Etat dans son rôle de lien social et de Service Public de proximité. Les choix budgétaire de la période et ceux annoncés n'augurent rien de bon. La désertification du milieu rural est programmée et avec elle le repli de l'action publique.

Pour **Solidaires Finances Publiques** d'autres choix sont donc nécessaires : préserver le maillage territorial et le renforcer en effectifs est une nécessité. Plus qu'un enjeu pour la gestion publique, c'est également un enjeu citoyen.

Pour **Solidaires Finances Publiques** toutes les missions de la DGFIP doivent être qualifiées de prioritaires, les services devant bénéficier des moyens adéquats à leur bonne réalisation.

Les conditions de vie au travail se détériorent au quotidien pour l'ensemble des agents. La pression est continue et cela sans la moindre reconnaissance : le gel du point d'indice depuis 2010, gel des primes, un plan de qualification en berne, un pouvoir d'achat qui se dégrade inexorablement. Tel est le constat non pas pessimiste mais simplement et banalement lucide de la dérive de la DGFIP. Si on souhaitait démobiliser les agents de cette administration on ne pourrait pas mieux s'y prendre.

Solidaires Finances Publiques n'a eu de cesse de dénoncer ces dérives et leurs conséquences.

Cette déclaration liminaire n'est pas qu'un constat, c'est un avertissement et une mise en garde.

S'agissant de cette CAPL, **Solidaires Finances Publiques** réaffirme son opposition aux dispositions du décret du 29 avril 2002 des décrets des 26 octobre 2007 puis du 17 juin 2008 et à celles du décret du 28 juillet 2010 modifié. L'entretien professionnel annuel contribue à la perte de repères des agents, à une remise en cause de leurs compétences et de leur savoir-faire.

Ce système est fondé exclusivement sur une mise en compétition des agents entre eux, sur la performance individuelle organisée dans un cadre contractuel et individualisé.

Solidaires Finances Publiques revendique :

- une répartition non contingentée des réductions d'ancienneté,
- la mise en place d'un entretien annuel collectif en remplacement de l'entretien individuel.

Solidaires Finances Publiques réaffirme :

- son refus de toute forme de contractualisation des fonctions.
- son attachement à ce que les agents aient des éléments de repère au regard de leurs acquis professionnels et ce durant toute leur carrière.

Ce dernier point nous conduit à évoquer le tableau synoptique et les appréciations en lien avec les acquis de l'expérience professionnelle. Pour **Solidaires Finances Publiques**, le tableau synoptique doit permettre aux agents d'avoir tout au long de leur carrière une vision synthétique, objective et précise de leur valeur professionnelle. Nous constatons cette année encore que trop de profil croix sont en décalage avec la réalité des connaissances et des compétences des agents.

Le décret prévoit la possibilité d'attribuer 90 mois pour 100 agents. La DGFIP a ventilé ces 90 mois en octroyant 1 mois pour 50% des agents et 2 mois de réduction pour 20% d'entre eux voulant instaurer par la notion de mérite, une compétition entre les agents.

Pour **Solidaires Finances Publiques** le volume de 70% d'agents pouvant obtenir une réduction d'ancienneté n'est pas suffisant par rapport au niveau de technicité de ceux-ci.

Notre opposition au décret du 28 juillet 2010 modifié repose également sur la mise en œuvre du recours hiérarchique obligatoire. Pour **Solidaires Finances Publiques** ce processus n'apporte rien de plus aux agents. Il est davantage utilisé comme un levier dissuasif par rapport à une saisine de la CAPL que comme un outil d'amélioration du dialogue professionnel.

Solidaires Finances Publiques exige la suppression du recours hiérarchique ce système est lourd et chronophage, ne renforce nullement les droits des agents et n'apporte pas réellement d'avancées.

Il existe encore de trop nombreux dysfonctionnement sur Eden RH (sur la redescende des données, les phases d'accusé de réception). Nous réitérons notre demande visant à revoir l'ergonomie du système.

Les élus de **Solidaires Finances Publiques** attendent de la transparence quant à l'utilisation des DKM et réaffirment que tous les agents, quelque soient leurs services d'affectation, doivent être traités à l'identique.

Nous vous demandons la communication des réserves de 1 mois et de 2 mois prévues pour cette CAP locale.

Solidaires Finances Publiques exige que toutes les réductions d'ancienneté conservées en prévision de cette CAPL soient utilisées.

Les élus regrettent que pour la campagne 2014 de nombreuses réductions n'aient pas été attribuées.

Solidaires Finances Publiques réaffirme que l'attribution de DKM participe à l'amélioration du pouvoir d'achat des agents, c'est pourquoi, tous les agents doivent en bénéficier et toutes les marges doivent être distribuées à l'issue de la campagne 2015. Nous ne pouvons accepter que des économies budgétaires déguisées se fassent sur le dos des agents au travers des DKM.

Solidaires Finances Publiques attend de cette CAP un examen attentif des situations évoquées avec à la clé l'attribution de réductions d'ancienneté et des décisions favorables en matière de modifications des appréciations littérales et de profil croix du tableau synoptique.

DKM = Dotation, K pour capital, Mois (volume de mois de réductions attribué à la Direction et distribué dans les notations)